



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du deuxième trimestre

États financiers (non audités)

**Au 30 septembre 2020 et pour les trimestre et semestre
clos à cette date**

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION.....	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du deuxième trimestre de 2020-2021</i>	<i>7</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	14
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	14
REVUE FINANCIÈRE.....	17
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	19
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	20
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	21
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	22
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	23

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Au bureau et à la maison, nous continuons tous d'être affectés par la pandémie de la COVID-19. Pour nous, à EACL, et pour les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), qui gèrent nos sites au Canada, cela implique plus de flexibilité, de réactivité et de résilience.

Au cours de ce trimestre, nos employés et ceux des LNC ont maintenu leurs efforts visant à contribuer à la réponse nationale et à reprendre certaines activités de façon sécuritaire et rigoureuse, pour nous permettre de continuer de nous acquitter de notre mandat. Nos sites abritent des installations, laboratoires, équipements et de l'expertise uniques et des plus novateurs au Canada. Cette expertise a été mise à profit lorsqu'un groupe de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens des LNC s'est associé à un consortium international afin de mettre au point un respirateur permettant de répondre à la pénurie mondiale. Le projet a obtenu l'autorisation de Santé Canada en septembre, et des respirateurs commenceront à être acheminés au gouvernement du Canada.

La souplesse des laboratoires et leur capacité à répondre à une menace mondiale sont d'importants avantages tangibles que procurent des laboratoires nationaux de classe mondiale, comme celui de Chalk River. Nos activités en science et technologie dans les domaines de la santé et de l'énergie se sont poursuivies au cours du trimestre, bien qu'à un rythme légèrement moins soutenu en raison de la COVID-19. Des travaux sont en cours pour faire progresser les recherches sur les thérapies alpha ciblées, un nouveau domaine prometteur pour le traitement du cancer. De même, notre initiative visant à faire avancer le développement et le déploiement des technologies des petits réacteurs modulaires continue de progresser. En effet, les LNC ont annoncé la conclusion de partenariats avec deux fournisseurs dans un programme de recherche à coûts partagés. Nous avons également tenu une série de webinaires dans le cadre de notre Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires qui ont débuté en septembre. Nous continuons de communiquer à nos nombreuses parties prenantes le résultat des recherches que nous effectuons à l'appui des priorités du gouvernement fédéral dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'énergie et de l'environnement.

Pour réaliser tous ces objectifs, l'une de nos priorités consiste à revitaliser le site de Chalk River pour le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires de calibre mondial. Plusieurs édifices désuets ont été démolis et sont remplacés par de nouveaux, et au cours de ce trimestre, des progrès ont été réalisés sur plusieurs fronts dans les travaux de construction des nouvelles installations. Je suis particulièrement fier du fait que bon nombre de nos nouveaux édifices sont construits en bois massif avec des charpentes et des panneaux en bois reconstitué qui fournissent non seulement une solidité et une stabilité exceptionnelle, mais également un matériau durable, puisqu'ils sont fabriqués à partir d'une ressource renouvelable du Canada.

Les activités de remise en état des lieux se sont également poursuivies, et des progrès ont été réalisés notamment dans l'Initiative dans la région de Port Hope en Ontario où deux installations près de la surface (monticules techniques de confinement) ont été construites pour recevoir les déchets

radioactifs historiques de faible activité provenant des régions avoisinantes. En particulier, le projet de Port Granby, situé dans la municipalité de Clarington, est en voie d'être achevé. Dans le cadre du projet de Port Hope dans la municipalité voisine, nous identifions actuellement l'approche qui convient pour répondre aux commentaires des résidents de la communauté au sujet des répercussions que peut avoir le projet de nettoyage. Ainsi, EAACL étudie conjointement avec les LNC une proposition visant à changer les critères de nettoyage d'une façon qui honorerait notre engagement à remettre la zone en état et de protéger la santé humaine, tout en réduisant les incidences environnementales négatives non désirées et cela, avec le moins de perturbations possibles pour la communauté. Nous reconnaissons que l'Initiative dans la région de Port Hope est une initiative qui implique la collectivité locale et, en collaboration avec les LNC, nous nous engageons à nous adapter aux besoins changeants de la communauté au fil du temps.

Le présent rapport souligne d'autres progrès qui ont été réalisés sur plusieurs fronts au cours de ce trimestre. Je suis reconnaissant de la flexibilité et de l'engagement que nos employés et ceux des LNC ont démontrés pour maintenir le rythme de nos projets, en dépit des circonstances actuelles, dans l'intérêt du Canada et des Canadiens.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton". The signature is written in a cursive, flowing style.

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du deuxième trimestre de 2020-2021 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 19 novembre 2020.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River. À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance des accords relatifs à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur au moyen de ses propres experts et en soutenant l'élaboration de la politique nucléaire du gouvernement. EACL exerce une fonction de critique afin de faire progresser ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

Un volet important du rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur consiste à établir les priorités pour les LNC et à surveiller et évaluer leur rendement afin

d'offrir de la valeur pour le Canada. À cette fin, EACL se fie à son équipe de petite taille, composée d'experts qui fournissent une surveillance des accords de l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

On distingue deux grands domaines d'activités :

1. Gestion environnementale responsable

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments désuets, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.



2. Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, en vigueur depuis 2016.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2020-2021

Le deuxième trimestre de 2020-2021 continue d'être marqué par la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les opérations et les activités des entreprises, des gouvernements et des citoyens à l'échelle mondiale. Pour EACL et les LNC, la crise a eu de lourdes répercussions sur certaines de nos principales activités, notamment les projets de science, de construction et de remise en état, et a entraîné le report de projets importants, ce qui a exercé des pressions sur les échéanciers et sur les coûts. Bien que certains de ces projets soient présentés de façon plus détaillée ci-après, vu les incertitudes liées à la pandémie actuelle, il se peut que l'incidence des coûts et des échéanciers sur les projets et les activités ne soit pleinement comprise que bien plus tard dans l'exercice, ou au cours du prochain exercice.

En même temps, les employés d'EACL et des LNC ont mis à profit leur expertise technique unique pour faire avancer les projets dans l'intérêt des Canadiens. Les sites d'EACL abritent certaines des plus grandes installations scientifiques du Canada. Les LNC, qui exploitent nos sites, ont mobilisé leurs scientifiques et leurs ingénieurs pour appliquer leur expertise à l'appui de solutions innovantes aux défis créés par la COVID-19. À titre d'exemple, les LNC font partie d'une équipe qui a obtenu l'autorisation de Santé Canada pour développer un modèle de respirateur facile à fabriquer à l'aide de pièces en vente libre et facilement accessibles. Les LNC ont également travaillé sur une unité de désinfection par rayons ultraviolets pour les masques N95 pour contribuer à répondre à la pénurie mondiale d'équipement de protection individuelle.

Un résumé des réalisations pour le deuxième trimestre dans les deux principaux domaines d'activité d'EACL, soit la gestion environnementale responsable et les laboratoires nucléaires, est présenté ci-après.

Gestion environnementale responsable

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer –, elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (tel que le combustible usé de réacteurs), de moyenne activité et de faible activité (pour plus d'information sur les différents types de déchets radioactifs, visitez le site <http://nuclearsafety.gc.ca/fra/waste>). Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne répondent pas aux normes modernes. Ces bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état, et les déchets radioactifs, gérés selon les normes modernes.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement

demandé aux LNC de proposer des solutions pour la gestion des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclasserment pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Des progrès ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où plus de 90 structures et installations ont été démolies depuis 2015. Ces travaux permettent non seulement de réduire les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais aussi de dégager l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations, dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être éliminés d'une manière qui protège davantage l'environnement. Les LNC ont donc présenté une proposition visant à construire une installation de gestion des déchets près de la surface au site de Chalk River, une installation spécialement conçue pour éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés comme les couvre-chaussures et vêtements de protection, les chiffons, vadrouilles, équipement et outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. Une installation de gestion des déchets près de la surface est une méthode de gestion des déchets radioactifs de faible activité appropriée qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets comprennent ceux qui sont actuellement stockés sur le site et ceux qui seront produits à la suite des activités de remise en état et de déclasserment sur les sites d'EACL et dans le cadre des activités continues en science et technologie nucléaires (à savoir les sols et les débris de démolition contaminés).

Les progrès accomplis dans le domaine de la gestion environnementale responsable au cours du deuxième trimestre de 2020-2021 sont présentés ci-après.

Au Manitoba, les travaux de déclasserment se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, qui était auparavant un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserment *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Les travaux à l'égard de l'Énoncé des incidences environnementales pour le projet de déclasserment du réacteur WR-1 se sont poursuivis avec la réponse des LNC aux questions des groupes autochtones et de la Commission nucléaire canadienne. Les LNC ont également fait avancer les travaux visant la conception et la fabrication d'un système de manipulation à distance spécialisé pour récupérer les déchets qui sont stockés dans des fosses et des réservoirs en surface ou souterrains.

Au **site de Chalk River** en Ontario, les activités des LNC liées au déclasserment des installations vont bon train, en particulier ceux de l'édifice 250, l'une des installations comportant les risques les plus élevés sur le site. Les LNC ont également fait avancer les travaux de planification liés au projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, notamment en suscitant la participation des parties prenantes et des groupes autochtones locaux, en répondant aux questions et en finalisant les documents composant son Énoncé des incidences environnementales, lequel sera présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire dans le cadre des processus d'évaluation environnementale et de demande de permis.

Les travaux liés à la planification du déclassement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration** se sont également poursuivis. Le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale, et les travaux effectués au cours du deuxième trimestre visaient principalement à répondre aux questions des groupes autochtones à l'égard de la proposition et à susciter leur participation, et à préparer la version définitive de l'Énoncé des incidences environnementales et des documents justificatifs.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, dans le cadre de **l'Initiative dans la Région de Port Hope**, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces municipalités. Deux installations près de la surface (monticules techniques de confinement) ont été construites à cet effet. Dans le cas du projet de Port Granby, tous les déchets sont maintenant stockés dans l'installation de gestion des déchets près de la surface. Des activités sont en cours pour finaliser le projet en recouvrant et en fermant le monticule et en démantelant certaines infrastructures de soutien devenues inutiles.

Dans le cadre du projet de Port Hope, EACL et les LNC ont lancé une initiative de collaboration avec les parties prenantes pour recueillir des commentaires et des données sur les changements proposés aux critères de nettoyage. Ces changements sont proposés en réponse aux commentaires actuels des résidents de la communauté, notamment les préoccupations liées aux incidences du projet sur les milieux naturels et construits de la ville (comme la coupe d'arbres matures). Les changements continueraient de privilégier la santé humaine, conformément à l'engagement d'EACL et du gouvernement du Canada dans l'entente juridique conclue avec les municipalités de Port Hope et de Clarington, et minimiseraient les incidences environnementales négatives et les perturbations causées par le projet dans la communauté. Les commentaires reçus du public et des groupes autochtones seront utilisés pour ajuster la proposition, laquelle devra être approuvée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Enfin, pour ce qui a trait au réacteur de **Douglas Point**, situé à Kincardine, en Ontario, et à l'arrêt depuis 1984, les LNC ont soumis une proposition visant à entamer les activités de la phase suivante de déclassement afin de réduire les risques et de protéger l'environnement. Ces activités comprendront le démantèlement des bâtiments et structures de la zone non nucléaire, l'enlèvement des déchets et finalement le démantèlement et l'enlèvement du réacteur lui-même. À court terme, les LNC ont soumis une proposition à la Commission canadienne de sûreté nucléaire visant à commencer le déclassement des installations non nucléaires. Les autres activités, notamment l'enlèvement du réacteur, ne sont prévues que dans les prochaines années et exigeront une planification adéquate, la participation des parties prenantes et des groupes autochtones, ainsi que l'obtention d'approbations réglementaires.

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine nucléaire.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, les LNC utilisent également les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan à long terme décrivant les grandes lignes d'une approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques qu'ils entreprendront au cours de la période de planification pour répondre aux besoins du gouvernement fédéral, et permettre à des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2026, en vue de positionner le Canada comme chef de file dans cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur

expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir des options énergétiques à faible émission de carbone, fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables aux communautés éloignées, aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.

- **Décarbonisation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EAACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.
- **Thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie, c'est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléologique et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléologique. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies de la gestion de la remise en état des lieux** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale, et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

Comme il a déjà été mentionné, la pandémie de COVID-19 a continué de perturber les activités commerciales au cours du deuxième trimestre. Toutefois, les LNC ont su mettre à profit l'expertise considérable de leurs employés et les capacités des Laboratoires de Chalk River pour fournir des solutions novatrices afin de faire face à la pandémie et de remédier à la pénurie de fournitures et d'équipement médicaux, en vue d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

À cet égard, les activités suivantes ont été mises en œuvre par les LNC au cours du deuxième trimestre, notamment :

- Après des mois de développement et de collaboration avec une équipe nationale et internationale comprenant des ingénieurs et des techniciens des LNC, Vexos Inc., une entreprise qui fournit des services complets de fabrication de produits électroniques et de solutions matérielles personnalisées, a reçu l'autorisation de Santé Canada pour le ventilateur Mechanical Ventilator Milano (MVM). Ceci ouvre la voie à la fabrication et à l'approvisionnement par Vexos de 10 000 ventilateurs destinés au gouvernement du Canada dans le cadre d'un effort national pour traiter les patients les plus sévèrement touchés par le virus de la COVID-19.
- De concert avec les LNC, EACL a organisé une série de webinaires sur les divers aspects des recherches entreprises dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires afin de diffuser les résultats des activités de recherche au sein du gouvernement, des universités et de l'industrie, et de favoriser de nouvelles possibilités de collaboration et de partenariat entre EACL, les LNC et l'ensemble de la communauté scientifique. En septembre, quatre webinaires ont été tenus sur les domaines de recherche en énergie et en santé, plus précisément sur les petits réacteurs modulaires, l'hydrogène, la chimie et les matériaux, et le rayonnement à faible dose. Des webinaires portant sur les recherches dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité et de l'environnement seront tenus à l'automne.
- Dans le cadre de l'Initiative canadienne sur la recherche nucléaire qui vise à accélérer le déploiement de petits réacteurs modulaires au Canada en favorisant la recherche et le développement, deux ententes de collaboration ont été annoncées :
 - Une entente de collaboration avec Terrestrial Energy visant des travaux de recherches liés au réacteur intégral à sels fondus, une technologie d'énergie propre de la société. L'entente comprend des travaux visant à élaborer et à mettre à l'essai des techniques permettant de suivre le comportement du combustible liquide proposé qui serait utilisé dans le concept de Terrestrial.
 - Une entente de collaboration avec Kairos Power, firme d'ingénierie américaine qui travaille à développer sa technologie de petit réacteur modulaire refroidi au sel de fluorure. L'entente comprend des travaux sur la recherche et l'ingénierie de

technologies visant à mieux séparer, analyser et stocker le tritium produit lors de l'exploitation du modèle de réacteur proposé par Kairos Power.

- Pour accélérer la revitalisation du site de Chalk River, la construction de nouveaux bâtiments s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre, bien qu'à un rythme moins soutenu que prévu, en raison des mesures de santé et de sécurité entourant la COVID-19. Il est important de souligner que plusieurs bâtiments sont construits en bois massif, ce qui témoigne de l'engagement d'EACL et des LNC en matière de construction durable.
 - En septembre, Paul Lefebvre, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, a participé à l'inauguration d'un nouveau complexe industriel de deux étages qui servira de bâtiment central pour les services d'entretien et auxiliaires. Le complexe regroupe un certain nombre d'ateliers sur le site pour réaliser des gains d'efficacité et permettre le déclassement des bâtiments désuets. Le secrétaire parlementaire a saisi cette occasion pour annoncer l'investissement de 3,9 millions de dollars du gouvernement du Canada dans la construction de nouveaux bâtiments en bois, dans le cadre du Programme de construction verte en bois (CVBois).
 - La construction du bâtiment d'accueil et de logistique du site est en voie d'achèvement et ce dernier devrait être en service au troisième trimestre de l'exercice. Il optimisera l'efficacité des activités liées à la réception, l'entreposage et la distribution des marchandises sur le site, et renforcera la sécurité et les flux de travail.
 - Les activités de planification et de conception se sont également poursuivies pour le Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, lequel fournira les installations blindées modernes nécessaires pour l'avancement de plusieurs priorités stratégiques d'EACL, notamment les travaux sur les petits réacteurs modulaires, la remise en état des lieux et les radioisotopes.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2020 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. Compte tenu de son rôle de surveillance, EACL adopte une approche de gestion des risques qui va au-delà des risques organisationnels internes et inclut la surveillance des risques des LNC en ce qui a trait à la gestion et à l'exploitation des sites et des installations d'EACL. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, si besoin est. La présente rubrique expose les principaux risques d'EACL, lesquels pourraient se répercuter sur ses résultats financiers.

Pandémie de COVID-19 : En réponse à la pandémie de COVID-19, EACL et les LNC ont pris des mesures importantes visant à protéger la santé et la sécurité de leur main-d'œuvre, et à préserver la sûreté et la sécurité des sites d'EACL. Ces mesures comprenaient la réduction des activités en mars sur l'ensemble des sites d'EACL. Les seules activités qui ont été maintenues sont celles qui sont nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des sites, ainsi que les tâches indispensables pour fournir d'autres services essentiels, avec la mise en place de mesures appropriées visant à protéger la santé et la sécurité des employés.

La pandémie qui sévit actuellement, notamment la deuxième vague qui s'est déclarée au cours du deuxième trimestre, comporte des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des sites, et pourrait entraîner des incidences financières pour EACL et les LNC. Pour atténuer les risques liés à la sûreté et à la sécurité, EACL et les LNC suivent des plans exhaustifs de reprise, lesquels tiennent compte des directives du gouvernement et de la santé publique, prévoient la mise en place de mesures de protection contre la COVID-19, y compris le réaménagement des espaces de travail et la modification des procédures de travail afin de respecter la distanciation physique, incluent la fourniture d'un équipement de protection individuelle ainsi que de la formation et comprennent des restrictions appropriées, notamment sur les voyages. Les LNC et EACL surveillent étroitement et analysent les incidences financières de la COVID-19, y compris l'incidence à court terme sur les produits et les flux de trésorerie de 2020-2021, et l'incidence à long terme sur l'efficacité des travaux, les calendriers et les coûts des projets.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts, dont plusieurs possèdent de l'expérience en matière de gestion d'accords similaires aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental que du point de vue entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et d'exercer des fonctions appropriées de supervision et de critique pour garantir l'optimisation des ressources pour le Canada. Compte tenu de la petite taille d'EACL, la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans les différents secteurs de l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme représente un défi constant. Pour gérer ce problème, EACL s'efforce de s'adapter et d'être flexible en octroyant un certain nombre de contrats de service à des tiers pour renforcer les ressources au moment et aux endroits nécessaires, et en procédant à la formation croisée des employés lorsque l'occasion se présente. EACL a élaboré un plan de relève qu'elle revoit régulièrement. De plus, elle examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs similaires à l'échelle nationale et internationale.

Rendement de l'entrepreneur : Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux et n'obtienne pas le rendement attendu. Pour atténuer ce risque et favoriser le comportement approprié, le contrat avec les LNC est soigneusement structuré pour inclure plusieurs mécanismes de suivi du rendement des LNC par EACL. Annuellement, EACL établit des priorités reposant sur des cibles éloignées réalisables, afin d'optimiser les ressources pour le Canada. L'évaluation régulière de l'entrepreneur tout au long de l'année permet à EACL d'en souligner les forces et les faiblesses, et à l'entrepreneur par la suite, d'apporter les correctifs nécessaires.

Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel (NRU) en mars 2018 exerce des pressions sur les coûts. La perte des revenus tirés des activités du réacteur (y compris des ventes d'isotopes), combinée à la baisse du financement pour le réacteur NRU, a entraîné des pressions sur le financement lié aux coûts de soutien et d'exploitation des sites, lesquels doivent être assumés par les autres programmes. À cela s'ajoutent les pressions sur les coûts exercées par la pandémie de COVID-19. Bien qu'ils aient réussi à réduire les coûts indirects en 2019-2020 afin d'atténuer les pressions exercées sur les coûts, les LNC continuent d'examiner toutes les options pour réduire les coûts et gérer les pressions exercées sur les coûts en vue d'assurer la viabilité à long terme de l'organisation.

Principaux projets de gestion des déchets : Une partie du mandat fondamental d'EACL consiste en la gestion environnementale responsable et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. À l'heure actuelle, trois projets importants axés sur la réduction des risques environnementaux et la protection de l'environnement se trouvent à différentes étapes de l'évaluation environnementale :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River
- Déclassement *in situ* du réacteur de recherche WR-1 au site de Whiteshell
- Déclassement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario

La réussite de ces projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des groupes autochtones. Déjà, les échéanciers ont été révisés pour s'assurer que tous les commentaires et préoccupations du public et des groupes autochtones ont été pris en compte pour les trois projets, de même que les demandes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire de fournir des études techniques supplémentaires. Il a donc fallu consacrer plus de temps en vue d'élaborer un dossier de sûreté pour chaque projet. Dans l'ensemble, bien que ces modifications de calendrier aient nui à la capacité des LNC de commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, elles permettent une plus grande participation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets.

Collaboration et consultation des groupes autochtones : La collaboration avec les groupes autochtones demeure une priorité. Les attentes sont de plus en plus élevées à l'égard d'un soutien visant à appuyer la capacité de collaborer, les études liées au savoir traditionnel et la participation aux processus officiels de réglementation, de même que les activités de surveillance environnementale. Les LNC poursuivent leurs activités de mobilisation dans l'ensemble des sites, et EACL poursuit le dialogue et la collaboration avec les groupes autochtones en vue d'établir des relations qui soient constructives et mutuellement avantageuses, en reconnaissant que cela prendra du temps. EACL et les LNC travaillent de concert pour coordonner la collaboration avec les communautés autochtones, de façon formelle et informelle, afin d'établir et de renforcer des relations fructueuses.

Relations publiques : Pour s'acquitter convenablement de son mandat, EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principales parties prenantes, y compris le gouvernement et le public. EACL cherche constamment des occasions d'établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d'atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa collaboration avec les LNC, EACL s'efforce d'établir une communication claire avec le public et d'utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux intervenants.

Cybersécurité : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d'EACL et fait l'objet d'une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein de l'organisation même, et les efforts en matière de cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l'information confidentielle d'EACL dans le cadre du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. EACL et les LNC cherchent constamment à améliorer les capacités de cybersécurité en mettant l'accent sur la formation et l'adaptation.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2020	2019	2020	2019
	30 septembre		30 septembre	
Revenus				
Crédits parlementaires	207 \$	198 \$	372 \$	342 \$
Revenus tirés des activités commerciales	24	29	44	60
Revenus d'intérêts	1	1	2	3
	232	228	418	405
Charges				
Coût des ventes	18	21	33	42
Charges de fonctionnement	16	18	33	36
Charges contractuelles	68	78	121	135
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	94	383	166	452
	196	500	353	665
Excédent (déficit) de la période	36 \$	(272) \$	65 \$	(260) \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 207 millions de dollars en crédits parlementaires au deuxième trimestre de 2020-2021, comparativement à 198 millions de dollars pour la période correspondante de 2019-2020. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 372 millions de dollars, comparativement à 342 millions de dollars pour la période correspondante de 2019-2020. Cet écart s'explique principalement par la hausse du financement nécessaire pour réaliser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets, comme prévu.

Revenus tirés des activités commerciales

Au deuxième trimestre de 2020-2021, des revenus de 24 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 29 millions de dollars pour la période correspondante de 2019-2020. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 44 millions de dollars, comparativement à 60 millions de dollars pour la période correspondante de 2019-2020. Les revenus comprenaient ceux tirés de la vente de technologies et des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. La diminution des revenus tirés des activités commerciales depuis le début de l'exercice est en raison des niveaux d'activité réduits en raison de la pandémie de la COVID-19.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. La diminution des revenus d'intérêts par rapport aux périodes précédentes est liée à la faiblesse des taux d'intérêt.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus tirés des activités commerciales présentés ci-dessus.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 16 millions de dollars au deuxième trimestre et de 33 millions de dollars depuis le début de l'exercice sont comparables à celles enregistrées aux périodes correspondantes de 2019-2020.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le deuxième trimestre totalisent 68 millions de dollars, comparativement à 78 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019-2020. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice totalisent 121 millions de dollars, comparativement à 135 millions de dollars pour la période correspondante de 2019-2020. Cet écart pour le trimestre et depuis le début de l'exercice découle surtout de la baisse des dépenses engagées pour le réacteur NRU, qui a été mis à l'arrêt en 2018 et fait l'objet d'activités de clôture continues.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui se sont élevées à 94 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020-2021, et à 166 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont moins élevées que celles des périodes correspondantes de 2019-2020, en raison de modifications approuvées aux estimations relatives principalement au déclassement des Laboratoires de Whiteshell, comptabilisées au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2020-2021 accusent un retard par rapport au Plan en raison de retards dans les activités de gestion environnementale responsable et dans les projets d'immobilisations occasionnés principalement par les mesures d'arrêt prises en réponse à la pandémie de COVID-19. Les dépenses des LNC pour l'exercice devraient s'élever à environ 90 % des niveaux prévus. Les projets devraient en général s'échelonner sur une période plus longue que prévu en raison du retard accusé pour l'exercice en cours et d'un plus faible taux d'exécution des travaux dans un contexte de postpandémie. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2020-2021, malgré certains retards dans le calendrier d'exécution en raison de la pandémie.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)				
activités de fonctionnement	28 \$	(177) \$	132 \$	56 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités				
d'investissement en immobilisations	(26)	(18)	(58)	(35)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2	(195)	74	21
Solde au début de la période	152	278	80	62
Solde à la fin de la période	154 \$	83 \$	154 \$	83 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020-2021, contre des sorties de 177 millions de dollars au trimestre correspondant de 2019-2020. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 132 millions de dollars, contre des entrées de 56 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart au début de l'exercice découle de la hausse des crédits parlementaires attribuable en partie à la hausse du financement pour l'exercice en cours, comme il a été mentionné précédemment, et à une hausse du montant à recevoir le 31 mars 2020 au titre des crédits parlementaires, comparativement à l'exercice précédent. L'écart au deuxième trimestre découle du moment où le financement a été reçu, soit au début du deuxième trimestre de 2020-2021, mais à la fin du premier trimestre pour le deuxième trimestre de 2019-2020. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires ont été reçus et comptabilisés.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 26 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020-2021, comparativement à 17 millions de dollars à la période correspondante de 2019-2020. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 58 millions de dollars, contre 35 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice considéré pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River et de la rémunération versée aux fournisseurs pour les travaux en immobilisations effectués au cours de l'exercice précédent.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2020	31 mars 2020	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	442 \$	524 \$	(82) \$	-16 %
Passifs	8 155	8 280	(125)	-2 %
Actifs non financiers	741	716	25	3 %
Déficit accumulé	(6 972)	(7 040)	68	-1 %

À la clôture du deuxième trimestre de 2020-2021, EACL présentait des actifs financiers de 442 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 82 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2020. Cet écart découle principalement de la diminution des crédits à recevoir qui ont été comptabilisés à la fin de l'exercice précédent et en grande partie utilisés au cours du premier trimestre.

La diminution de 125 millions de dollars des passifs est principalement attribuable à la baisse de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés en raison des dépenses liées aux activités de déclassement et de remise en état des lieux.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats et du déficit accumulé. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats et du déficit accumulé ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 19 novembre 2020

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 19 novembre 2020

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	30 septembre 2020	31 mars 2020
Actifs financiers			
Trésorerie		154 199 \$	79 851 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		47 361	42 983
Placements détenus en fiducie		60 113	56 200
Créances clients et autres débiteurs	3	39 670	94 041
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	100 050
Stocks détenus en vue de la revente		140 473	150 538
		441 816	523 663
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	33 274	35 215
Avantages sociaux futurs	5	17 689	18 261
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		146 117	164 234
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 120 132	7 184 910
Passif au titre des sites contaminés	7	837 300	877 196
		8 154 512	8 279 816
Dette nette		(7 712 696)	(7 756 153)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	739 898	716 032
Charges payées d'avance		789	452
		740 687	716 484
Déficit accumulé		(6 972 009)	(7 039 669)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(6 976 838)	(7 041 470)
Gains de réévaluation cumulés		4 829	1 801
		(6 972 009) \$	(7 039 669) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats et du déficit accumulé

	Notes	Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2021	30 septembre		30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)		2021	2020	2019	2020	2019
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 008 603 \$	206 700 \$	197 750 \$	371 800 \$	342 290 \$
Revenus tirés des activités commerciales		77 800	24 677	29 307	44 231	59 651
Revenus d'intérêts		4 000	793	1 359	1 853	2 833
		1 090 403	232 170	228 416	417 884	404 774
Charges						
Coût des ventes		54 460	17 888	21 093	33 156	42 417
Charges de fonctionnement		65 176	16 316	18 047	33 316	35 656
Charges contractuelles	10	252 014	68 307	78 072	120 529	134 763
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		289 133	94 030	382 687	166 251	451 908
		660 783	196 541	499 899	353 252	664 744
Excédent (déficit) de la période		429 620	35 629	(271 483)	64 632	(259 970)
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(7 041 470)	(7 012 467)	(6 710 659)	(7 041 470)	(6 722 172)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 611 850) \$	(6 976 838) \$	(6 982 142) \$	(6 976 838) \$	(6 982 142) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2020	2019	2020	2019
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	4 443 \$	1 425 \$	1 801 \$	887 \$
Gains de réévaluation survenus au cours de la période				
Gains non réalisés sur les placements détenus en fiducie	636	384	3 278	917
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé				
Pertes (gains) réalisées sur les placements détenus en fiducie	(250)	76	(250)	81
Gains de réévaluation nets de la période	386	460	3 028	998
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	4 829 \$	1 885 \$	4 829 \$	1 885 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2021	30 septembre		30 septembre	
			2020	2019	2020	2019
Excédent (déficit) de la période		429 620 \$	35 629 \$	(271 483) \$	64 632 \$	(259 970) \$
Immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(112 990)	(29 227)	(26 247)	(47 387)	(42 513)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	48 076	11 920	12 412	23 518	24 567
Autres variations	8	-	2	127	3	108
		(64 914)	(17 305)	(13 708)	(23 866)	(17 838)
Actifs non financiers						
Variations des charges payées d'avance		-	170	(561)	(337)	(941)
Gains de réévaluation nets de la période		-	386	460	3 028	998
Diminution (augmentation) de la dette nette		364 706	18 880	(285 292)	43 457	(277 751)
Dette nette au début de la période		(7 756 153)	(7 731 576)	(7 379 211)	(7 756 153)	(7 386 752)
Dette nette à la fin de la période		(7 391 447) \$	(7 712 696) \$	(7 664 503) \$	(7 712 696) \$	(7 664 503) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2020	2019	2020	2019
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	206 700 \$	2 100 \$	471 850 \$	411 566 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	22 311	27 110	98 188	56 690
Paiements aux fournisseurs	(50 638)	(78 057)	(157 011)	(160 406)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(2 590)	(2 563)	(6 411)	(6 236)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassé et de gestion des déchets et des sites contaminés	(144 032)	(118 807)	(270 925)	(238 293)
Liquidités investies dans les activités de gestion et d'élimination des déchets	(4 098)	(7 832)	(4 216)	(9 391)
Intérêts reçus	508	1 012	984	1 899
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement	28 161	(177 037)	132 459	55 829
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 689)	(18 248)	(58 111)	(35 375)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(25 689)	(18 248)	(58 111)	(35 375)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 472	(195 285)	74 348	20 454
Trésorerie au début de la période	151 727	277 572	79 851	61 833
Trésorerie à la fin de la période	154 199 \$	82 287 \$	154 199 \$	82 287 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le semestre clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

EACL a présenté au ministre des Ressources naturelles son Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2024-2025 qui doit faire l'objet de l'examen du Conseil du Trésor. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2020. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers sont

conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2020.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2020-2021 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget présentées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2020-2021 comprises dans le Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2024-2025 qui a été présenté au ministre des Ressources naturelles et qui doit faire l'objet d'un examen par le Conseil du Trésor.

3. Créances et autres débiteurs

	30 septembre 2020	31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	12 138 \$	20 486 \$
Revenus non facturés	17 063	12 267
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	10 469	11 288
Autre produit	-	50 000
	39 670 \$	94 041 \$

L'autre produit était lié à un règlement commercial.

4. Créditeurs et charges à payer

	30 septembre 2020	31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	616 \$	5 965 \$
Autres créditeurs et charges à payer	25 679	21 857
Provisions	5 500	5 500
Avances de clients et obligations envers les clients	1 479	1 893
	33 274 \$	35 215 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Cotisations salariales	189 \$	193 \$	416 \$	427 \$
Cotisations patronales	284	315	808	872

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 g) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2020. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 6,8 millions de dollars (6,8 millions de dollars au 31 mars 2020) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Semestre clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	7 184 910 \$	6 613 955 \$
Passifs réglés	(204 674)	(385 364)
Désactualisation de la provision	135 678	254 162
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	4 218	702 157
Valeur comptable à la fin de la période	7 120 132 \$	7 184 910 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 16 058,6 millions de dollars (16 263,3 millions de dollars au 31 mars 2020).

Aux 30 septembre 2020 et 31 mars 2020, la provision a été actualisée selon un taux de 3,78 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Semestre clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	877 196 \$	1 054 978 \$
Passifs réglés	(70 469)	(187 502)
Désactualisation de la provision	8 764	22 723
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	21 809	(13 003)
Valeur comptable à la fin de la période	837 300 \$	877 196 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus industriels contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite. EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la

région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,00 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 913,6 millions de dollars (962,2 millions de dollars au 31 mars 2020).

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2020	141 172 \$	139 107 \$	510 144 \$	486 342 \$	1 276 765 \$
Entrées et transferts	47 387	(1)	-	4 072	51 458
Sorties et transferts	(4 071)	-	(6)	(2 463)	(6 540)
Coût au 30 septembre 2020	184 488	139 106	510 138	487 951	1 321 683
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	-	46 973	222 370	291 390	560 733
Augmentation de l'amortissement	-	2 812	6 932	13 774	23 518
Sorties et transferts	-	-	(6)	(2 460)	(2 466)
Amortissement cumulé au 30 septembre 2020	-	49 785	229 296	302 704	581 785
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	141 172	92 134	287 774	194 952	716 032
Valeur comptable nette au 30 septembre 2020	184 488 \$	89 321 \$	280 842 \$	185 247 \$	739 898 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2020	2019	2020	2019
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives				
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	206 700 \$	2 100 \$	471 850 \$	411 566 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(100 050)	(69 276)
Montant reporté de la période précédente	-	195 650	-	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	206 700 \$	197 750 \$	371 800 \$	342 290 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 totalisent 1 254 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2020	2019	2020	2019
Montants contractuels versés ou à verser	257 987 \$	242 244 \$	464 592 \$	448 609 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(147 661)	(125 996)	(273 825)	(246 403)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(29 227)	(26 247)	(47 387)	(42 513)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(12 792)	(11 929)	(22 851)	(24 930)
Charges contractuelles	68 307 \$	78 072 \$	120 529 \$	134 763 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.



**Énergie atomique
du Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

<https://www.aecl.ca/fr/>

Canada